



# Au fil du tech...

**Pas touche à nos IEV !**

La CGT alerte depuis des mois sur la volonté de la direction de la DSEM de faire des économies sur les IEV d'une grande partie des techniciens en prenant en compte la définition de l'Insee de l'agglomération appelées « unités urbaines ».

Malgré l'opposition de toutes les organisations syndicales, la direction s'obstine à ne pas prendre en compte la taille des « unités urbaines » dans le droit à l'IEV.

Depuis 15 jours les ETC sont déployées dans les ATM et les techniciens se rendent compte du projet. De nombreuses ATM se placent déjà dans l'action contre ce projet.

Le territoire 31 a déjà déposé un préavis de grève illimité, le 33 est en train de la faire. Les ATM du nord (59,80,62) se préparent aussi à l'action. Dans de nombreuses autres ATM, les discussions vont bon train.

Il est certain que chaque technicien n'est pas touché de la même manière. Mais si les techniciens des grandes et moyennes villes perdent une grande partie de leurs IEV, combien de temps cela tiendra pour les autres ?

La CGT appelle les techniciens à se réunir dans les ATM pour décider collectivement de leurs modes d'action.

**Tout est aussi une question de pouvoir d'achat**

Beaucoup de techniciens s'interrogent : comment je vais faire pour manger correctement avec juste un ticket restaurant ? La réponse ne peut être que dans le sandwich triangle, la salade industrielle avalée à la va vite dans la voiture. Le salaire des techniciens ne leur permet pas d'augmenter leur budget repas de midi. **INADMISSIBLE !**

**Mais si la direction ne fait qu'appliquer le texte, qu'est-ce qu'on peut changer ?**

On peut toujours changer les choses si on se bat. Mais là, le texte nous aide. La direction a oublié une partie du texte originel :  
*« Toutefois, dans les grandes agglomérations, s'il apparaît que le temps de trajet est excessif, le directeur de La Poste pourra estimer qu'il y a déplacement et donc possibilité de remboursement de frais. »*  
 Il nous faut donc juste définir ce qu'est un trajet excessif.  
 Pour la CGT, ce temps ne doit pas dépasser 10 minutes.

**Pour amplifier l'action dès la rentrée, les organisations syndicales ont décidé de déposer un préavis de grève sur l'ensemble de la DSEM à partir du mardi 5 novembre**

## Pour défendre nos conditions de travail, tous dans l'action et la grève le 5 novembre.

Les organisations syndicales appellent à une assemblée générale des techniciens par teams le 5 novembre à partir de 17h30 pour faire un point sur la mobilisation et des formes d'action (vous avez le lien dans le corps du mail).